



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

05 JUL. 2021

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 29 juin 2021 (convocation du 15 juin 2021)**

Aujourd'hui vingt neuf juin deux mille vingt et un à 16 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, Mme Béatrice de François, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Clément ROSSIGNOL-PUECH ayant donné pouvoir à Mme Béatrice de François, M. Emmanuel SALLABERRY ayant donné pouvoir à M. Christophe DUPRAT

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/04/10P

**CONTENTIEUX ONEO 33B : AUTORISATION DE DEFENDRE LES
INTERETS DE LA REGIE DEVANT LES TRIBUNAUX**

La société ONEO 33B, société de prestation de nettoyage et de lustrage de véhicules automobiles, était titulaire d'une convention portant occupation du domaine public accordée par la SNC des Grands Hommes en sa qualité d'ancien exploitant du parking public, lui permettant d'exercer son activité depuis 2009.

La durée de cette autorisation domaniale était soumise à la durée de la délégation de service public accordée par Bordeaux Métropole à la SNC des Grands Hommes et ne pouvait en tout état de cause se prolonger au-delà du 14 juin 2021.

Par délibération n° 2021-174 en date du 18 mars 2021, le conseil de Bordeaux Métropole a acté du principe d'une remise en régie du parking public des Grands Hommes à l'échéance du contrat de concession.

Par délibération n° 2021-283 en date du 21 mai 2021, le conseil métropolitain de Bordeaux Métropole a décidé de confier l'exploitation du parking des Grands Hommes à sa Régie METPARK par le biais de la mise en affectation à compter du 14 juin 2021.

Par courrier du 27 avril 2021, METPARK a informé la société ONEO 33B qu'elle reprenait l'exploitation du parking et qu'elle n'était pas en mesure de lui accorder l'autorisation de poursuivre son activité. La Régie lui demandait à cette occasion de libérer les espaces occupés au plus tard le 13 juin 2021.

Le 03 juin 2021, la société ONÉO 33B a adressé à la Régie une assignation en intervention forcée à comparaître devant le tribunal de commerce de BORDEAUX.

Par ce recours contentieux, la société ONÉO 33B demande notamment au tribunal de commerce d'enjoindre la Régie de mettre en œuvre les mesures lui permettant de poursuivre son activité au sein du parking et de condamner conjointement METPARK et la SNC des Grands Hommes au paiement de la somme de 80 000 € au titre du prétendu préjudice économique subi du fait de son éviction d'une part, et de la somme de 20 000 € au titre du prétendu préjudice moral d'autre part.

La Régie METPARK conteste l'ensemble des demandes de la société requérante et soulève l'incompétence de la juridiction commerciale au profit de la juridiction administrative.

Il est porté à la connaissance du conseil d'administration qu'en amont de cette procédure, la société ONEO 33B a assigné la SNC des Grands Hommes le 27 mai 2020 devant le tribunal de commerce de Bordeaux contestant la résiliation de l'autorisation d'occuper le domaine public dont la société requérante était titulaire.

Enfin, il est porté à la connaissance du conseil d'administration que la SNC des Grands Hommes a assigné la société ONEO 33B en référé expulsion devant le tribunal administratif au titre de l'occupation sans titre du domaine public. L'audience se tiendra le 1^{er} juillet 2021.

Un contentieux entre la société ONEO 33 B et la SNC des Grands Hommes est également initié depuis 2 ans pour occupation illicite des lieux.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le directeur général à engager la défense des intérêts de la Régie auprès des tribunaux compétents.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 juin 2021

Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'CDUPRAT', written over a horizontal line.

Christophe DUPRAT